



ANCIENNE ÎLE DE GARONNE À SAINT-MACAIRE (33)

RESTAURATION D'UN BRAS MORT ET RÉOUVERTURE D'HABITATS NATURELS EN SITE NATURA 2000

Dans le cadre de sa politique d'animation des zones humides d'intérêt piscicole, la fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de Gironde (FDAPPMA33), en accord avec le propriétaire, s'est engagée depuis 2019 dans la restauration et l'entretien d'une annexe hydraulique de la Garonne par le biais d'un contrat Natura 2000. Les actions menées en faveur de la biodiversité et du patrimoine naturel sur cette ancienne île de Garonne, sont bénéfiques pour de multiples espèces patrimoniales et inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat et une douzaine d'espèces d'oiseaux protégés dont le martin pêcheur d'Europe, espèce classée à l'annexe I de la Directive Oiseaux.



VUE DU SITE DE SAINT-MACAIRE DEPUIS LA RIPISYLVE - SOURCE : SMEAG / C.BOSCUS



QUELLES PERSPECTIVES D'AVENIR ?

L'élaboration d'un avenant au contrat Natura 2000, a permis de nouer des collaborations et faire émerger de nouveaux projets. En effet, la commune s'est engagée dans un second contrat Natura 2000 portant sur l'extension de la zone de pâturage, avec l'intégration d'enjeux chiroptères et quelques panneaux de sensibilisation afin d'informer les promeneurs et passants sur les actions menées en faveur de la biodiversité sur le site.



SITE FAISANT L'OBJET D'UNE CONVERSION DE CULTURE EN PRAIRIE - SOURCE : SMEAG/C.BOSCUS



PRIX DE LA CATÉGORIE « ACTIONS METTANT EN ŒUVRE PLUSIEURS POLITIQUES PUBLIQUES » À L'OCCASION DES GRANDS PRIX NATURE 2000 - ÉDITION 2021 - SOURCE : SMEAG/K.FIGUIER

De plus, la commune a pu bénéficier de financements régionaux pour convertir une maïsiculture de 3 Ha à proximité directe du périmètre du site Natura 2000, en prairie naturelle par une méthode génie-écologique appelée « fleur de foin ». Cette méthode consiste à utiliser la banque de graines contenue dans le sol d'une prairie présentant des caractéristiques écologiques identiques et les planter sur la zone à restaurer. La future prairie sera également entretenue par pâturage.

Un cheminement piéton sera réalisé en bord de parcelle accompagné de panneaux pédagogiques permettant aux promeneurs de prendre conscience de la biodiversité présente sur ces sites en bord de Garonne. Ce projet a fait appel à de différents partenaires tels que le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) pour des relevés floristiques, le Conservatoire d'Espaces Naturels Poitou-Charentes pour établir un itinéraire technique, une association locale de valorisation des osiers ou encore des agriculteurs locaux dont un engagé dans une Mesure Agro-Environnementale et Climatique (M.A.E.C) depuis 2018.

Ces trois projets environnementaux – deux contrats Natura 2000 et un projet régional – entrent dans une dynamique globale d'entretien des espaces prairiaux par éco-pâturage sur la commune de Saint-Macaire. L'accompagnement de ces projets a été valorisé par la remise d'un prix national Natura 2000 dans la catégorie « action mettant en œuvre plusieurs politiques publiques ». Décerné par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) à l'occasion du Salon des Maires à Paris, le concours national bisannuel des Grands Prix Natura 2000 permet de récompenser des actions menées dans le cadre de Natura 2000. Ce prix permet non seulement de récompenser ces trois projets et les actions Natura 2000 menées sur le territoire mais aussi de les valoriser via la prochaine réalisation, au printemps 2022, d'une courte vidéo de présentation de ces initiatives durables. Cette distinction encourage le SMEAG à poursuivre ses actions et à accompagner la mise en place des projets de restauration écologique dans la vallée de la Garonne de sa source dans les Pyrénées jusqu'à l'estuaire de la Gironde.

L'ESSENTIEL

Contact : Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de Gironde • 05 56 92 59 48 • contact@peche33.com

Porteur du projet / MO : Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de Gironde (FDAPPMA33)

Propriétaires fonciers : Propriétaire privé et domaine public fluvial sur le lit mineur

Partenaires techniques : SMEAG, Services de l'État (DDT, DREAL...), équipe communale de Saint-Macaire, associations naturalistes (Arbres et Paysages, etc.).

Partenaires financiers : État/FNADT, Europe/FEADER, et l'Agence de l'eau Adour-Garonne en plus pour l'animation N2000 du site SMEAG (accompagnement du contrat)

Plan de financement (coût et subvention) : 39 230,52 € - FEADER 53 % et État 47 %

Durée et période : Contrat d'une durée de 5 ans soit 2019 - 2023.

Superficie du site : 4 Ha

Grands types de milieux humides concernés : bras mort, boisement alluvial humide / ripisylve, mare, végétation sur berges vaseuses, mégaphorbiaies.





VUE DE LA GARONNE DÉPUIS LE SITE, AU NIVEAU DE LA CONCHE VASEUSE - SOURCE : SMEAG/C.BOSCUS

LES OBJECTIFS DE GESTION

Le site se caractérise en majeure partie par une mosaïque de milieux naturels composés de trois habitats d'intérêt communautaire caractéristiques de zone humide avec des communautés végétales annuelles typiques des berges vaseuses, une forêt alluviale à saule blanc (*Salix Alba*) et frêne élevé (*Fraxinus Excelsior*) et une mégaphorbiaie* rivulaire à tendance eutrophe, habitat favorable à l'installation de l'angélique des estuaires (*Angelica Heterocarpa*), espèce d'intérêt communautaire prioritaire dans le Docob de Garonne en Nouvelle-Aquitaine.

Plusieurs espèces ont été recensés lors du diagnostic écologique dont une douzaine d'oiseaux comprenant le martin pêcheur d'Europe, espèce patrimoniale et inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux, utilisant ce site comme gîte et lieu d'alimentation. La diversité d'habitats recensés représente un potentiel d'accueil important pour certaines espèces semi-aquatiques comme la loutre et le vison d'Europe (respectivement, *Lutra Lutra* et *Mustela Lutreola*), deux mammifères d'intérêt communautaire à fort et très fort enjeux susceptibles d'utiliser le site comme corridor de déplacement et lieu d'alimentation.

Des inventaires plus récents ont permis d'identifier les remparts de Saint-Macaire comme des gîtes à chiroptères et notamment à Petit rhinolophe, inscrit à l'annexe II de la Directive Habitat. L'entretien de la prairie par pâturage et la restauration de la ripisylve et d'une partie de la forêt alluviale sont des actions bénéfiques pour les chiroptères car ils représentent des zones de chasse et d'alimentation en raison de la présence d'insectes coprophiles.

Au regard de la diversité d'habitats et de la richesse faunistiques et floristiques du site, l'objectif est d'améliorer la fonctionnalité de ces milieux naturels par diverses actions de restauration et de suivies réparties durant cinq années, durée d'un contrat Natura 2000. Au sein de cet objectif, plusieurs actions ont été menées afin de :

- Améliorer l'état de conservation de cette mosaïque d'habitats dont les habitats d'intérêt communautaire.

- Restaurer le bras mort de Garonne et la ripisylve peu présente voire inexistante afin de retrouver une fonctionnalité bénéfique pour la biodiversité.

- Rouvrir la prairie et la maintenir ouverte par pâturage, un mode de gestion durable et doux pour le milieu.

**Les mégaphorbiaies rivulaires sont des friches humides de végétation hétérogène dominée par de grandes herbacées qui se développent sur des sols humides et riches.*



PLANTATIONS DE BOUTURES DE SAULES AVEC LES ÉLÈVES DU LYCÉE AGRICOLE DE BAZAS, L'ASSOCIATION ARBRES ET PAYSAGES ET LA FÉDÉRATION DE PÊCHE DE GIRONDE - SOURCE : SMEAG/C.BOSCUS

ACTIONS MENÉES ET RÉSULTATS

Les principales actions menées s'articulent autour de 4 grands axes :

1. Restauration de l'annexe hydraulique

Les travaux ont débuté en 2019 avec la création d'un chemin d'accès à la prairie et au bras mort afin d'enlever les encombres gênants et les déchets.

2. Fixation du banc vaseux par plantations de boutures de saules

Afin de densifier la ripisylve aux rôles écologiques incontestables : maintien physique des berges, source d'alimentation, de refuge et de nidification pour de multiples espèces, corridor de déplacement, structure intégrant des paysages de la vallée de la Garonne, rôle d'ombrage permettant de limiter l'augmentation de la température de l'eau en période estivale ou encore rôle de filtre permettant d'épurer l'eau par le système racinaire. C'est dans cet objectif que des boutures de saules, essences adaptées en pied de berge, ont été plantées afin d'assurer ce rôle de filtre et de réduire l'envasement progressif de la conche vaseuse qui serait défavorable pour la reproduction d'espèces piscicoles. L'objectif est de renforcer la connexion hydraulique du bras mort par l'aval et ainsi améliorer sa fonctionnalité vis-à-vis des enjeux piscicoles. Pour cela, une vingtaine d'élèves du lycée agricole de Bazas ont participé aux plantations d'une centaine de boutures de saule de trois espèces locales : Saule blanc, Saule marsault et Saule cendré avec l'accompagnement de l'association Arbre et Paysages. Un an après les plantations, une visite du site a révélé que tous les plants se sont bien développés malgré une crue hivernale exceptionnelle.

3. La réouverture de milieux fermés

Plusieurs habitats naturels ont fait l'objet d'une réouverture et du traitement de près de 280 érables negundo (espèce exotique envahissante) tels que la mare, la ripisylve, le bras mort et la prairie.



VUE DE LA GARONNE DÉPUIS LA RIPISYLVE - SOURCE : SMEAG/C.BOSCUS

Ces dernières, peu répandues sur les bords de Garonne, offrent à terme une biodiversité inféodée aux milieux ouverts très intéressante d'un point de vue écologique. Après ouverture, la prairie est passée d'une taille de 0,3 à 1 Ha.

4. Un entretien par pâturage extensif

Cette prairie sera entretenue par pâturage avec les bovins du propriétaire de la parcelle, également éleveur engagé en agriculture biologique. Ce mode de gestion permet non seulement de maintenir la prairie ouverte mais également le retour d'une biodiversité typique des milieux ouverts. En effet, la présence de pâturage favorise la présence d'insectes associés à l'élevage et donc d'espèces d'avifaune protégées (comme le héron garde-boeuf, les hirondelles de fenêtre et rustiques...) et de chiroptères insectivores. Ainsi, le pâturage participe dans son ensemble, à l'équilibre dynamique de l'écosystème prairial. Enfin, il s'agit également de valoriser le métier de moutonnier, très présent dans la région autrefois, et donc de faire perdurer le patrimoine culturel.



VUE DE LA CONCHE VASEUSE DÉPUIS LA RIPISYLVE - SOURCE : SMEAG/C.BOSCUS